

DELIBERATION N° 019
PROJET DE BUDGET EXECUTE
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2022

Les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 25 avril dernier sous la présidence de Christophe RONDEAU afin d'émettre un avis sur le Budget Exécuté 2021 de la CCI Vendée et qui a ensuite été étudié par le Bureau de la CCI le 2 mai.

Franck CHADEAU, Trésorier, passe la parole à Christophe RONDEAU pour présentation du Budget Exécuté 2021.

❖ PATRIMOINE PROPRE

La CCI Vendée a constaté lors de son exercice 2021, par rapport à son Budget Exécuté 2020 :

Le RNC de l'activité **Service Général** hors manifestation Vendée Globe est en baisse de -1031 K€ :

Une baisse des produits de -457 K€ :

- -715K€ de TFC, soit -18%
- +192K€ de Chiffre d'Affaires, avec +67ke de mise à disposition de locaux à nos partenaires de formation, des fonds de revitalisation, de la hausse du programme Dinamic et des locations de salles, et des activités d'accompagnement des entreprises
- +71K€ d'autres produits, lié à la reprise provision élections consulaires qui ont lieu en 2021,

Une hausse des charges de 426 K€ :

- +164K€ d'achats et charges externes, dont l'organisation élections consulaires, la soirée des collaborateurs, la non-dématérialisation du rapport d'activité, l'externalisation du nettoyage des locaux
- +246K€ de masse salariale, s'expliquant principalement par les nouvelles embauches courant 2021 (dans les secteurs numérique, industrie, création, tourisme, archiviste, maritime, communication) et la nouvelle cotisation 4,25% Pole Emploi à p. 1/01/2021

Pour rappel, la manifestation Vendée Globe avait eu un impact positif à hauteur de 148 k€ en 2020.

Le RNC de l'activité **Formation** est en diminution de -73 K€ :

Une baisse des produits de -220 K€ :

- -264K€ de Chiffre d'Affaires, principalement lié à :
 - ✚ -40K€ de C.A. Formation continue et CEL
 - ✚ -47K€ de C.A. Formation qualifiante, car il n'y a eu aucune formation en 2021
 - ✚ -175K€ de C.A. EGC (pas de rentrée EGC 1^è et 2^è année en 09/2021)
- -22K€ de taxe d'apprentissage
- - 20 K€ de subventions, suite à la fin du partenariat CMO avec l'EGC en 06/2020
- +83K€ d'autres produits, en raison de la hausse de la subvention d'équilibre EGC et une baisse des reprises provisions sociales

Une baisse des charges de -148 K€ :

- -59K€ d'achats et charges externes, dont -50K€ d'honoraires formation, fin de l'assistance à la prise de rdv
- -66K€ de frais de personnel, suite au transfert de 2 CDD vers Audencia courant 2020 et baisse du recours à l'intérim
- -20K€ d'autres charges, liés aux variations des provisions sociales (IDR / CMAC)

La gestion des **Aérodromes** :

Une hausse des produits de +207 K€ :

- +435K€ de Chiffre d'Affaires, principalement lié à :
 - ✚ +354K€ de vente de carburant
 - ✚ +81K€ de C.A. avec un C.A. comparable à 2019
- -232K€ de subventions, dont +120K€ subv. FIATA, et -352K€ de participation des mairies de la Roche s/Yon et l'île d'Yeu pour leurs aérodromes

Une hausse des charges de +207 K€ :

- +197K€ d'achats et charges externes, dont +251K€ d'achat de carburants et baisse des entretiens/réparations
- +21K€ de frais de personnel
- -18K€ de T.I.C. (Taxe Intérieure sur Carburant)

Le Budget Exécuté 2021 affiche par conséquent un R.N.C. de -285 K€, soit -1103K€ /BE2020.

En fonction de ces éléments détaillés ci-dessus, le patrimoine propre se situe donc avec :

- Une C.A.F. à hauteur de -271K€, soit -1002K€ /BE2020
- Un résultat budgétaire de -1770K€, contre -2317K€ prévu et 624K€ l'an passé
- Un Fonds de Roulement au 31/12/21 de 2 333K€, en baisse de 1 736K€ par rapport à l'an passé
- Un endettement en baisse de 52K€ par rapport à 2020, et à hauteur de 91K€.

❖ PATRIMOINE CONCEDE

Pour le BE 2021, la valeur débarquée est de 56,1M€ contre 51,5M€ au BE2020, soit au final une hausse de la valeur débarquée de 9%.

La CCI Vendée a constaté lors de son exercice 2021, par rapport à son Budget Exécuté 2020 :

Le RNC du Patrimoine Concédé est en augmentation de +421 K€ :

Une hausse des produits de +867 K€ :

- +1046 K€ de Chiffre d'Affaires, en raison d'une valeur débarquée de poissons en hausse de +9% (soit +705k€ taxes ad valorem, +17k€ pour les autres prestations comme le tri, refacturation mareyeurs Vendée Pêche 80k€), +215K€ de C.A. plaisance et +122K€ de C.A. commerce/élevateur
- -165 K€ des autres produits, principalement lié aux baisses des reprises provisions sociales et sur clients douteux

Une hausse des charges de +447 K€ :

- +201 K€ d'achats et charges externes, dont +87K€ d'énergies, +38K€ d'entretien, et charges liées à la mise en service du Vendée Pêche +70K€
- +69 K€ d'amortissements, dont la mise en service du Vendée Pêche
- +246 K€ d'autres charges, liées à +125K€ de redevance d'occupation du domaine public versée au Conseil Départemental pour la concession des ports des Sables et St Gilles (50K€ part fixe versée chaque année + 25% du R.N.C.), +111K€ d'impôt société (imposition des certificats d'économie d'énergie)

Le Budget Exécuté 2021 dégage par conséquent un R.N.C. de 696K€, soit +421K€ /BE2020.

En fonction de ces éléments détaillés ci-dessus, le patrimoine concédé se situe donc avec :

- Une C.A.F. à hauteur de 2 012K€, soit - 656K€ /BE2020
- Un résultat budgétaire de 36K€, contre -99K€ prévu et -3031K€ l'an passé
- Un Fonds de Roulement au 31/12/21 de 11 410K€, en hausse de +131K€ par rapport aux prévisions
- Un endettement en hausse de 2 188K€ par rapport à 2020, et à hauteur de 3 211K€.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le budget exécuté 2021.

Quorum : 19
Votants : 19
Votes "pour" : 19
Votes "contre" : 0
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

